

BILAN DE LA PRODUCTION FOURRAGÈRE EN 2022

Un bilan fourrager déficitaire suite à la sécheresse prolongée

En 2022, en Centre-Val de Loire, la production des prairies baisse de 13 % par rapport au rendement de référence en raison d'une météo peu propice. La sécheresse est présente dès le printemps, ce qui retarde la croissance des prairies. Les orages de juin font reverdir les prés, mais ne permettent pas de rattraper le retard de pousse de l'herbe. Les stocks fourragers constitués sont déficitaires, mais ils sont complétés par ceux de 2021. Après un été sec, la météo est plus clémente à l'automne, permettant de prolonger la saison de pâturage et d'économiser le fourrage.

En 2022, le rendement des prairies du Centre-Val de Loire est inférieur de 13 % au rendement de référence. Tous les départements sont en déficit fourrager. L'Indre-et-Loire est le département le plus sévèrement impacté (- 25 %), alors que l'Indre est le moins touché, avec une production inférieure de 6 % au rendement annuel de référence.

La sécheresse retarde la reprise de la pousse

En Centre-Val de Loire, le premier semestre de l'année 2022 est extrêmement sec, avec des précipitations inférieures de 22 % à la normale. Seul le mois de juin connaît une pluviométrie excédentaire, avec des précipitations deux fois supérieures à la normale. Les températures supérieures à la normale et la bonne portance des sols permettent de démarrer le pâturage dès le mois de mars. Beaucoup d'éleveurs ont encore des stocks de fourrage à la fin de l'hiver en raison de cette mise à l'herbe précoce et de la bonne récolte précédente. Fin mars, les premières coupes d'ensilage précoce ont lieu dans toute la région. Néanmoins, la reprise de la végétation est en retard de plusieurs semaines par rapport à une année normale.

Estimation de la production fourragère dans le Centre-Val de Loire en 2022

	Superficie (1 000 hectares)	Rendement (t/ha)	Rapport au rendement annuel de référence (%)	Production (1 000 tonnes)
Cher	154,2	5,4	- 13,4	832,7
dont STH productive	112,0	5,1		571,2
Eure-et-Loire	39,8	5,9	- 14,3	234,8
dont STH productive	12,3	6,5		80,0
Indre	172,4	6,0	- 6,0	1 034,4
dont STH productive	98,6	5,8		571,9
Indre-et-Loire	79,4	4,9	- 25,0	389,1
dont STH productive	48,3	4,4		212,5
Loir-et-Cher	57,7	5,4	- 14,7	311,6
dont STH productive	39,7	5,1		202,5
Loiret	33,3	5,2	- 14,7	173,2
dont STH productive	16,5	5,1		84,2
Centre-Val de Loire	536,8	5,5	- 13,1	2 952,4
dont STH productive	327,3	5,3		1 734,7
France entière	12644,8	4,2	- 24,7	53 108,2
dont STH productive	7431,0	4,5		33 439,5

Source : SSP - SRISE Centre-Val de Loire

Les précipitations excédentaires de juin relancent la croissance de l'herbe

La sécheresse, avec un déficit pluviométrique de 20 %, et les fortes gelées matinales du mois d'avril ralentissent la pousse de l'herbe. Cependant, la qualité est au rendez-vous. Les températures restent plus chaudes que la normale. L'absence de précipitations en fin de mois permet aux éleveurs de terminer les fauches précoces. En mai, la sécheresse perdure pour le 5^e mois consécutif, le déficit hydrométrique atteint 44 mm. Les températures sont largement supérieures aux normales saisonnières (+ 2,3°C). Les prairies, qu'elles soient fauchées ou pâturées, commencent à souffrir de ce stress hydrique prolongé. Les prairies implantées sur des sols superficiels ont du mal à redémarrer après la fauche ou le pâturage. La croissance de l'herbe est très hétérogène. Les premières coupes de foin sont réalisées dans toute la région. La pluie revient en juin, avec des précipitations deux fois supérieures à la normale et des orages violents. Les températures restent plus chaudes que la normale saisonnière, avec un épisode caniculaire en milieu de mois. Beaucoup d'éleveurs ont déjà commencé à affourager leurs animaux. La reprise de la végétation se fait progressivement, mais certaines parcelles sont définitivement détériorées par la sécheresse printanière. Globalement, la production des prairies est faible jusqu'en juin, où les précipitations excédentaires permettent aux prairies de reverdir, mais sans rattraper les retards de pousse.

La douceur automnale prolonge la saison de pâturage

La sécheresse fait son retour en juillet avec des précipitations inférieures de 66 % aux normales de saison. Elle se prolonge en août, et les températures sont bien supérieures aux normales saisonnières. Tous les départements de la région sont en déficit hydrique. Les pertes de rendement sont importantes sur les fauches de prairie, notamment pour les 2^e et 3^e coupes. Les stocks de fourrage constitués en 2021 permettent de compléter les récoltes, mais il n'y aura pas de surplus pour 2023.

Le mois de septembre se révèle chaud et humide avec des pluies hétérogènes selon les départements. Les prairies reverdissent mais la vitesse de pousse est faible, obligeant les éleveurs à poursuivre l'affouragement au champ. Des implantations de prairies sont réalisées là où les précipitations ont été suffisantes, mais beaucoup de surfaces restent en attente de semis. Les éleveurs se tournent vers des semis de prairies sous couvert de céréales/méteil, qui peuvent être implantés plus tardivement. Les récoltes d'ensilage de maïs sont médiocres, en quantité comme en qualité.

Le mois d'octobre est le plus chaud jamais enregistré, avec des précipitations très légèrement déficitaires. La pousse de l'herbe est dynamisée par ce climat favorable, ce qui permet aux éleveurs de prolonger la saison de pâturage et de réaliser des fauches tardives.

La production botanique disponible (fauchages + ensilages + enrubannages + pâturages + non récoltée) est bien inférieure à une année normale. Les stocks, excédentaires à la fin de l'hiver, sont complétés par les récoltes de l'année et sont à l'équilibre.

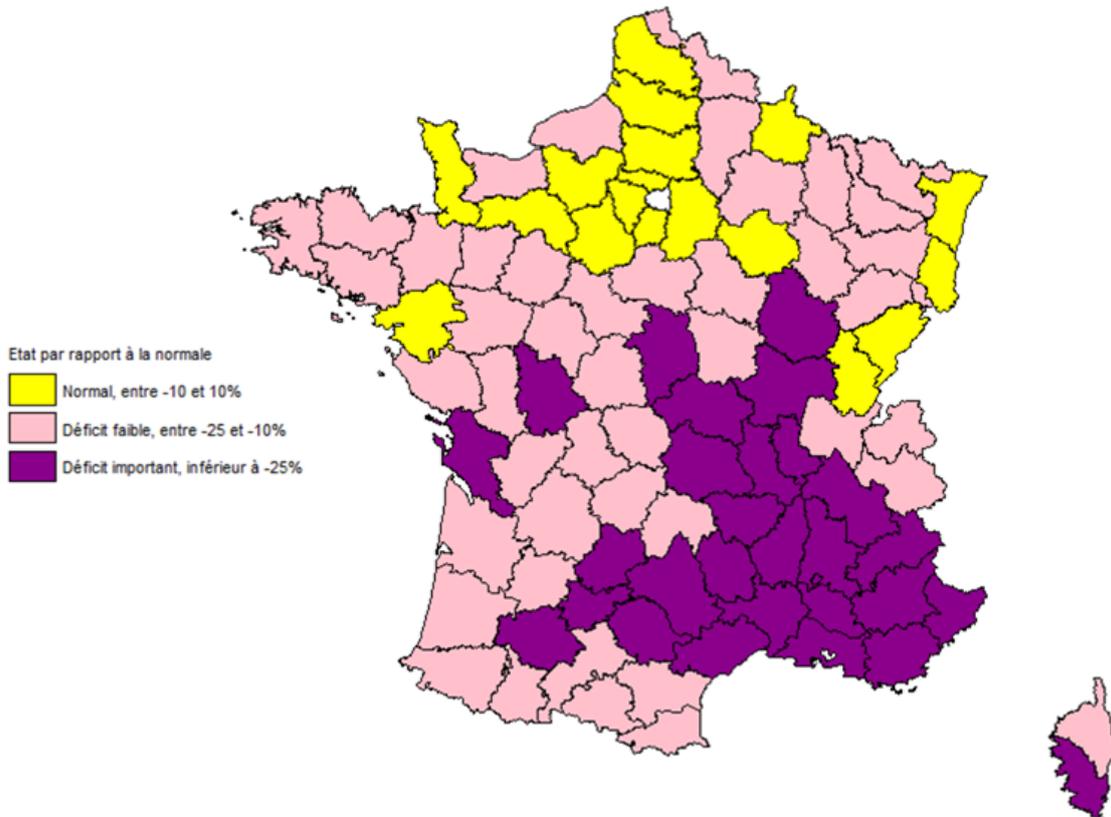
Toutes les régions présentent un déficit fourrager

Au niveau national, le rendement annuel des prairies est inférieur de 25 % à celui de la période de référence. Toutes les régions sont en déficit fourrager. La Provence-Alpes-Côte d'azur et l'Occitanie sont les plus impactées, avec des déficits respectifs de 39 % et 36 %. Le Centre-Val de Loire est la région la plus épargnée malgré un manque de 13 % par rapport au rendement annuel de référence.

Sous-titre : Les surfaces de prairies sont stables

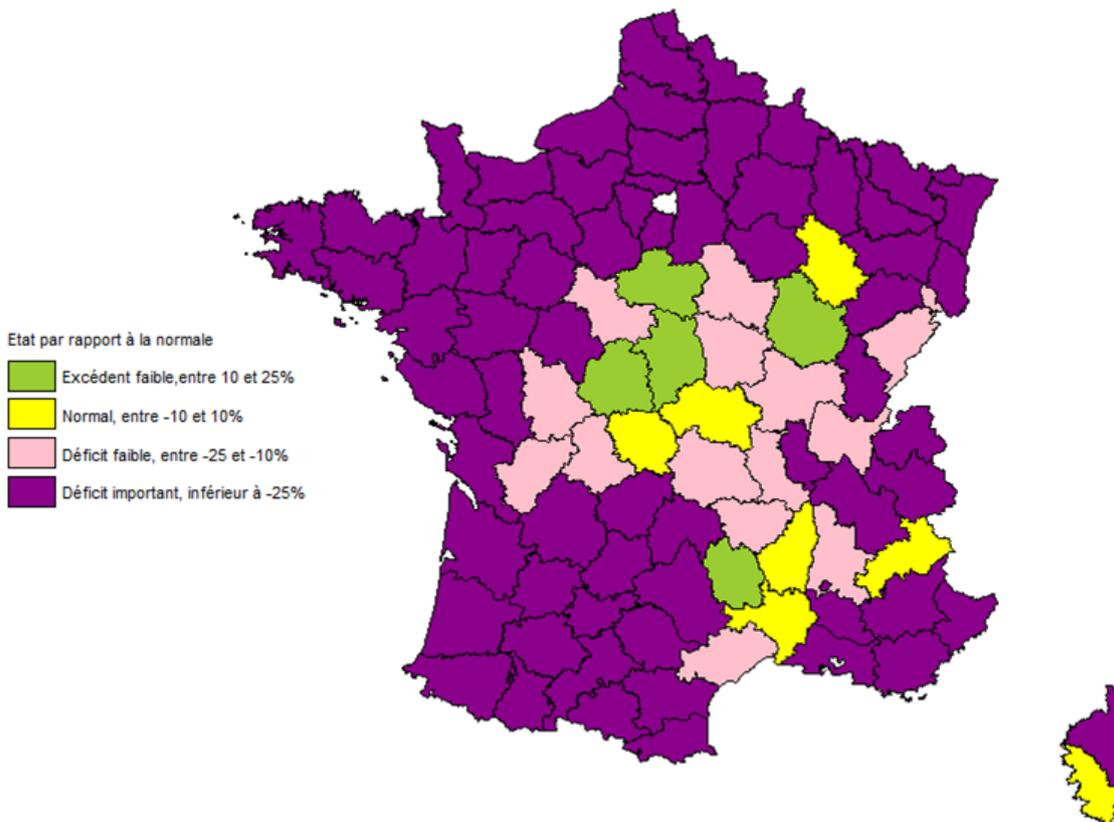
Au niveau régional, l'Indre est le département ayant la plus grande surface de prairies avec plus de 172 400 hectares, ce qui représente 32 % des prairies régionales. Le Cher est le département possédant le plus de STH productives avec 34 % des STH productives de la région. Globalement, les surfaces de prairies évoluent peu : elles baissent de 0,7 % entre 2021 et 2022.

Rapport aux rendements de référence fourragers, au printemps 2022
L'écart national au rendement de référence est de - 20 % (déficit faible)



Source : Enquête prairie 2022

Rapport aux rendements de référence fourragers, en été-automne 2022
L'écart national au rendement de référence est de - 34,5 % (déficit important)



Source : Enquête prairie 2022

DÉFINITIONS ET MÉTHODOLOGIE

DÉFINITIONS

- La production fourragère comprend la production des prairies artificielles, des prairies temporaires et des prairies permanentes productives. Les prairies artificielles sont semées de légumineuses fourragères pures ou en mélange. Elles sont cultivées pour une durée de trois ans maximum. Les prairies temporaires sont semées depuis moins de six ans de graminées fourragères ; elles sont destinées à être fauchées, ensilées ou pâturées. Semées ou d'origine naturelle, les prairies permanentes appelées aussi surfaces toujours en herbe (STH) productives ont une productivité estimée supérieure à 1 500 unités fourragères par hectare. Leur durée est en principe illimitée. Une fois le délai de 3 ans passé pour les prairies artificielles et de 6 ans pour les prairies temporaires, celles-ci prennent la dénomination de prairies permanentes.

MÉTHODOLOGIE

- La modélisation ISOP - Informations et Suivi Objectif des Prairies - fournit des estimations de rendement des prairies temporaires et permanentes productives à l'échelle de la région fourragère à partir d'un modèle de simulation (STICS-Prairies). Il est opérationnel sur la France métropolitaine, hors petite couronne parisienne. Le système calcule les quantités de matière sèche cumulée par hectare sur 228 régions fourragères au total. Les résultats des simulations sont extraits le 20 de chaque mois entre mars et octobre, sous forme d'un écart au rendement normal correspondant à la moyenne calculée sur la période 1982-2009. ISOP intègre les données météorologiques permettant de prendre en compte les événements climatiques localisés.
- ISOP est le fruit d'une étroite collaboration entre Météo-France, l'INRA et le service statistique du ministère chargé de l'Agriculture.
- Les estimations présentées ici sont issues des données ISOP révisées par les estimations du SRISE Centre-Val de Loire, à partir de résultats d'enquêtes et de dires d'experts.